Fiche signalétique – Nomenclature

Classification internationale type des professions - CITP 08

Description

La CITP-08 est la nomenclature internationale des professions (CITP=Classification internationale type des professions; en anglais: ISCO=International Standard Classification of Occupations). Cette nomenclature garantit la comparabilité internationale des statistiques réalisées sur les professions exercées. Grâce à sa structure hiérarchique, on peut également réaliser des analyses sur la structure sociale de la population.

Révision:
Les modifications apportées à la CITP-08 par rapport à la CITP-88 concernent principalement les éléments suivants: amélioration de la catégorisation des professions du management, des technologies de l'information et de la communication et de la santé.

Un certain nombre de professions ont été réattribués aux catégories de la CITP-08 après une revue détaillée des prescriptions du BIT dans le cadre de la création de la nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19.

Version actuelle:
CITP-08

Méthodologie

Structure hiérarchique:
Grands groupes (une position), sous-grands groupes (deux positions), sous-groupes (trois positions) et groupes de base (quatre positions).

Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Section Travail et vie active (AES)
+41 58 463 64 00
info.arbeit@bfs.admin.ch